



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

295 Rem. Après.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

se dit jamais aussi qu'en bonne part, si l'on n'y ajoute, *mauvais*.

OBSERVATION.

Accueillir *quelqu'un favorablement*, pour dire, faire un accueil favorable à quelqu'un, commence à vieillir. Ce verbe n'a plus d'usage que dans le style soutenu en parlant d'un orage violent, *ils furent tout d'un coup accueillis d'une si furieuse tempeste que*. *Accueilli de fièvre*, & *accueilli de malheurs* sont des phrases qui ne sont plus usitées. On dit *accablé de malheurs*, *surpris ou saisi de fièvre*.

CCXCV. REMARQUE.

Après.

CE mot devant un infinitif pour denoter une action presente & continuë, est François mais bas, il n'en faut jamais user dans le beau stile. Exemple, M. de Malherbe parlant de certains Vers dit, *je suis après de les achever*; & en un autre endroit, *la nature est toujours après à produire de nouveaux hommes*; & encore, *il estoit après de faire que dans peu de temps il seroit son allié*. Il en use fort souvent, tantost avec la particule *de*, tantost avec la préposition *à*, & tantost aussi sans le verbe ensuite, comme quand il dit, *les livres*
n'en

n'en apprennent rien, je m'assure que les Q, que vous me dites estre après, en savent aussi peu.

OBSERVATION.

Toutes les phrases que M. de Vaugelas rapporte dans cette Remarque ont quelque chose de dur, dont l'oreille a peine à s'accommoder. Ainsi l'Academie ne croit pas qu'on s'en doive servir. On peut dire, *estre après* sans aucun verbe qui suive, pourveu que ce qui précède fasse entendre dequoy il s'agit. Par exemple, si on demande, *avez-vous copié cette lettre ?* celui qui est chargé de la copier parle bien en respondant, *je suis après*; ce qui veut dire, *je suis après à la copier*; mais on parleroit fort mal si on disoit, *je suis après à faire cela.*

CCXCVI. REMARQUE.

Se condouloir.

SE condouloir avec quelqu'un de la mort d'une personne, ou de quelqu'autre malheur, est fort bien dit, & nous n'avons point d'autre terme en nostre Langue pour exprimer cet office de charité, ou de civilité, que la misere humaine rend si frequent dans le monde. M. de Malherbe a dit rendre les devoirs de condoleance,